

**PREMIER ABONNEMENT.**  
 TABLEAU PAYABLE D'AVANCE.  
 Edition Semi-Quotidienne, 12 mois..... \$3 00  
 Do Hebdomadaire, 12 mois..... 1 50  
 Edition Hebdomadaire, 12 mois..... 0 50  
 Pour les Etats-Unis  
 Edition Semi-Quotidienne, 12 mois..... 4 00  
 Do Hebdomadaire, 12 mois..... 2 00  
 Edition Hebdomadaire, 12 mois..... 1 00  
 Les frais de port pour le Canada payés par l'Editeur.  
 Il sera chargé 50 centimes de surplus par année.  
 A ceux qui ne paient pas d'avance.  
 Ceux qui veulent discontinuer, doivent en donner avis au moins un mois avant l'expiration du terme de leur abonnement, qui ne sera pas moindre de six mois pour l'Édition Semi-Quotidienne et de 12 mois pour l'Édition Hebdomadaire, les arrérages acquittés.

# LE CONSTITUTIONNEL

ÉDITION SEMI-QUOTIDIENNE.

BRUNO DUVAL, Editeur-Propriétaire.

**ANNONCES.**

Par ligne  
 Édition Semi-Quotidienne, première insertion, Brevets..... \$0 1  
 Do Insertions subséquentes..... 0 0  
 Une colonne pour 12 insertions..... 60 0  
 Do do do do..... 35 0  
 Do do do do..... 15 00  
 Édition Hebdomadaire, 5 fois.....  
 Toutes annonces, 2 à 5 conditions, seront insérées jusqu'à contre ordre; 10 et 5 de la ligne. Tout ordre pour discontinue une annonce, doit être par écrit.  
 Toutes correspondances, doivent être adressées au propriétaire du Constitutionnel, affranchies et munies d'une signature responsable.  
 Nos. 6 & 8 RUE CRAIG

Feuilleton du "Constitutionnel"

134

LES MISÉRABLES DE LONDRES

DEUXIEME PARTIE

XXIII

LA COMÉDIE DU VICE.

En quittant la prison de Newgate, la duchesse de Lancashire était rentrée à son hôtel situé dans le Strand, non loin de Piccadilly.

C'était un splendide et somptueux hôtel, comme il convenait à un personnage tel que celui de la vieille Mac-Beth.

Il y avait de vastes écuries pour ses chevaux; des remises pour ses voitures, des appartements pour ses valets, des appartements éclatants de dorure et d'inscriptions de glaces, en un mot tout ce qui constitue le luxe de la vraie noblesse et la plus haute fashion.

Paddy avait fort bien fait les choses.

Quand la duchesse fut montée à ses appartements, et qu'elle se trouva dans son boudoir, elle se débarrassa des flots de dentelle dont elle était inondée, et du cachemire qui chargeait ses épaules, et elle ordonna à sa femme de chambre de faire venir Paddy, son groom, auquel elle avait des instructions à donner pour la journée du lendemain.

Paddy se hâta d'accourir.

Dès qu'ils se trouvèrent seuls, ils se regardèrent, ainsi que les augures de Rome, se regardant sans rire.

—Eh bien, dit Mac-Beth, en montrant dans son sourire le riche dentier qu'elle avait acheté la veille... comment te semble-t-il que je me sois acquittée de mon rôle ?

—C'est parfait... répondit Paddy, en s'inclinant.

—Et tu es content ?... —Je n'ai que des éloges à vous adresser.

Mac-Beth eut des airs de tête adorables.

—Malheureusement, reprit-elle, avec un soupir, tout cela va finir.

—Et pourquoi donc ? fit Paddy.

—Dame !... maintenant que nous avons vu John Blick.

—Nous pourrions avoir besoin de le revoir.

—Sans doute.

—Et dans cette hypothèse, il faut continuer notre rôle plus longtemps possible.

—Comment ?... Paddy haussa les épaules.

—D'abord, dit-il, on joue ce soir, à Drury-Lane; je désire que vous y alliez.

—Mais je ne demande pas mieux... j'adore le théâtre, et je me rappelle...

—Alors, c'est convenu.

—Il faut faire retenir une loge.

—J'y ai songé.

—Et vous l'avez ?... —La voici...

Paddy remit un coupon à Mac-Beth, qui le reçut en battant des mains.

—Ah ! cher amour de mon cœur, dit-elle, avec enthousiasme... savez-vous que vous êtes un ange ?

—Déchu, milady... fort déchu.

—C'est égal... vous avez le génie de l'intrigue... et si j'avais vingt ans de moins je raffolerais de vous...

—C'est inutile... milady la situation est grave... nous avons besoin de tout notre sang-froid... il faut rester maîtres de vous.

—Vous avez raison, cher bijou... mais il me vient une idée...

—Laquelle ? —Vous voulez que j'aille à Drury-Lane... —Oui, certes... —Et vous ne trouvez pas qu'une femme seule, dans une loge, peut étonner bien des gens, et donner lieu à des interprétations fâcheuses.

—Il faudrait un chaperon.

—C'est cela même... —Mais où se le procurer ? —C'est déjà fait ! —Vraiment ?... —Dans quelques minutes, le duc de Lancashire sera près de vous.

La vieille Mac-Beth fit un mouvement effaré.

—Le duc... répéta-t-elle avec un certain effroi... le duc de Lancashire ici... mais vous n'y songez pas !... —Et pourquoi donc ?

—C'est de la folie.

Paddy partit d'un éclat de rire.

—Eh ! à quoi peidez-vous donc, ma chère, s'écria-t-il avec enjouement, et puisque j'ai pu faire une duchesse, il ne m'est interdit, je suppose, de faire un duc.

—Et nous allons le voir ? fit Mac-Beth.

—Ecoutez !... —On vient de sonner.

—C'est lui... —Je sens battre ma poitrine.

—Contenez-la... cela n'en vaut assurément pas la peine.

Paddy achevait à peine ces mots, que la porte du boudoir s'ouvrit et qu'un valet annonça avec une certaine solennité :

—M. le duc de Lancashire !

Et un homme entra.

Mac-Beth s'éleva et se disposait déjà à lui faire la plus belle révérence qui fût restée dans son souvenir, quand en portant ses regards sur celui qui venait d'entrer, elle resta comme frappée d'étonnement.

Celui que l'on venait d'annoncer sous le titre de duc de Lancashire n'était autre que le misérable que nous avons déjà eu l'occasion de présenter au lecteur sous celui du "comte de Hay-Market !"

Un bel homme tout de même, et qui portait avec assez d'aisance et sans trop d'affectation ni de raideur, le costume d'emprunt, qu'il devait à la liberté de Paddy.

Du reste, c'était été le rêve de toute sa vie, et jamais le hasard n'avait mieux servi les désirs secrets et longtemps couvés d'un mortel malheureux.

Le faux duc s'approcha de Mac-Beth, et prenant galamment sa main gantée, il y posa doucement les lèvres, absolument comme eût pu le faire le duc de Buckingham de galante mémoire.

Puis il se releva et se prit à considérer la duchesse.

Combien je vous remercie, milady, dit-il alors, d'avoir bien voulu m'accepter pour votre chevalier... Je comprends et j'apprécie tout l'honneur d'une pareille distinction, et vous pouvez croire que je saurai m'en rendre digne.

Mac-Beth lui sourit avec grâce, et se tournant vers Paddy :

—Et maintenant, mon enfant, dit-elle, veuillez, je vous prie, à ce que l'on me serve à dîner...

Paddy s'inclina et sortit.

Seulement, comme il passait le seuil de la porte, il se trouva nez à nez avec un valet, qui l'arrêta.

—Justement, je vous cherchais, dit le valet.

—Moi ? fit Paddy.

—Vous-même.

—Et pourquoi ?

—Il y a là une personne qui vous demande.

—Quelle personne ?

—Je l'ignore.

Paddy hésita et réfléchit.

Dans un pareil moment, tout était à craindre... la police pouvait avoir eu connaissance de la visite de Mac-Beth à la prison de Newgate... elle pouvait avoir suivi Paddy, et vouloir s'emparer de sa personne.

Il ne savait à quel parti s'arrêter.

Pendant une idée lui traversa l'esprit.

—Voyons, dit-il au valet, d'un ton résolu, où est la personne dont vous parlez ?

—Dans le vestibule du rez de chaussée.

—Et peut-on la voir sans être vu ?

—Si vous le désirez...

Paddy suivit le valet, et pendant que ce dernier entra dans le vestibule, il se tint sur le seuil de la porte et put examiner à son aise le personnage qui l'avait fait demander.

Une Merveilleuse Histoire

RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS: "28 Cedar St., New York, 28 Octobre, 1882.

"Messieurs. Mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des Scrofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses ulcères commencèrent à se montrer, et peu à peu se multiplièrent à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médecine. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrais facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance.

A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, de venir auprès de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la

Salsepareille d'Ayer.

Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible hémorrhée et de plaies scrofuleuses. Cette hémorrhée me causait des démangeaisons constantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante-treize ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croyaient incurable; et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882.

A vous sincèrement, HIRAM PHILLIPS."

Le SALSEPAREILLE D'AYER guérit les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système.

PRÉPARÉE PAR DR. J. C. AYER & Co., Lowell, Mass.

Vendue par tous les Droguistes; prix \$1, six pour \$5.

BELLEFÈVE & GENEST

No. 4 Rue Alexandre

En face de la Banque de Québec, TROIS-RIVIERES, P. Q.

Bureau de Collection, d'Agence générale, de Liquidation et de Compabilité.

JOS. ED. GENEST,

JOSEPH BELLEFÈVE

SPÉCIALITÉ: Collections Commerciales et affaires de faillite.

RÉFÉRENCES

P. E. PANNETON, Ecr., Banque d'Hochebourg,

G. H. HENSHAW, Ecr., Banque Union du B. C.

Annonce faites sur transport de créances commerciales; Trois-Rivieres, 8 Janvier 1884.

SITUATION DEMANDEE.

Une personne, ayant plusieurs années d'expérience dans les affaires et connaissant les langues française et anglaise, ainsi que la tenue des livres, désire occuper une situation soit dans un bureau, ou dans une maison de commerce. S'adresser à boîte 21, Bureau de Poste.

THE GREAT CANADIAN PAPER

THE WEEKLY MAIL stands far in advance of other Canadian papers. \$4 a year.

It has the Largest Circulation; the Latest News, both Local and Foreign. A Splendid Story Page. First-class Agricultural Page. Reliable Market Reports. Legal Column. Household Department. Children's Department, etc.

THE MAIL is the great medium for advertisements of FARMS FOR SALE.

Agents Wanted. Address THE MAIL, Toronto, Canada.

septembre 1883 14

C. VALENTINE & Fils

32 RUE DES FORGES TROIS-RIVIERES.

Les soussignés ont le plaisir d'annoncer au public qu'ils ont été obligés de commander de Newark, N. J.

25 BUCCY TOPS

de la même manufacture que ceux qu'ils ont vendus ce printemps.

Ces TOPS étant considérés par les voituriers comme les meilleurs et les plus élégants, ils ont été vendus très-rapidement.

Comme ils sont encore en grande demande, les soussignés se sont empressés d'en faire venir de nouveau.

Un escompte de dix pour cent est accordé aux volontés.

Une visite est sollicitée. C. VALENTINE & FILS. Trois-Rivieres, 21 Juin 1884.

OUVRAGES

—EN— CHEVEUX!

Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il est prêt à faire un catalogue de toutes sortes d'ouvrages en cheveux, de familles ou autres, aux prix de la mode, et à les livrer.

PORTRAITS, PAYSAGES, MAUSOLEES, TABLEAUX,

de toutes descriptions, Etc., Etc.

Des spécimens sont déposés chez M. J. M. CONNER, marchand bijoutier et horloger, si avantageusement connu de ses nombreux amis et du public généralement.

Le soussigné se charge de plus de donner des leçons privées de l'art aux Dames et Messieurs qui voudront bien honorer de leur patronage.

Une visite est respectueusement sollicitée. ADOLPHE D. ONÉSIMÉ, Magasin de M. P. M. CONNER.

NO. 19, RUE DU PLATON

Trois-Rivieres, 16 juillet 1884.

Jos. L. L. GAILLOUX

TAILLEUR

167, RUE NOTRE-DAME

TROIS-RIVIERES.

M. Joseph Gailloux, tailleur, informe respectueusement le public qu'il a déménagé et réouvert maintenant au No. 167, Rue Notre-Dame, en haut du magasin de M. Edmond Rochefort, où il sera toujours prêt à exécuter tout ouvrage qu'on voudra bien lui confier, et de donner comme par le passé toute satisfaction désirable à tous ceux qui voudront en être patronnés.

M. Gailloux, ayant sa résidence privée à Péguère au-dessus de ses ateliers, offre le précieux avantage de pouvoir être à la disposition du public à toutes heures de jour comme de nuit.

JOS. GAILLOUX, Tailleur. Trois-Rivieres, 1er avril 1884.

INSTITUTEUR GEMANDE.

On a besoin pour la paroisse de Ste Flore, d'un maître d'école du maître, muni de bonnes recommandations.

Aucune personne ne devra faire application sans avoir obtenu ses diplômes.

Cette école sera composée d'environ soixante élèves assidus. La maison d'école se trouve située près de l'église. Un salaire d'à peu près quarante louis sera payé pour un instituteur de 25 à 30 louis pour une institutrice. S'adresser au bureau du Secrétaire de la Municipalité Ste. Flore, par lettre ou autrement.

Trois-Rivieres 23 Juin 1884 —1m.

ZOEL GUILLEMETTE

TAILLEUR A LA MODE

165 RUE NOTRE-DAME 156

(En haut du magasin de M. Lucien Lajoie) TROIS-RIVIERES.

Modes Françaises et Modes Anglaises

Tout en remerciant le public en général pour l'encouragement libéral qu'il a reçu jusqu'à ce jour, il invite respectueusement sa nombreuse clientèle à lui continuer cet encouragement, ayant l'expérience voulue pour satisfaire les plus difficiles, encore mieux qu'au par passé.

PATENTS

MUNN & CO., of the SCIENTIFIC AMERICAN, continue to act as Solicitors for Patents, Copyrights, Trade Marks, Copyrights, for the United States, Canada, England, France, Germany, etc. Hand Book about Patents sent free. Thirty-seven years experience. Patents obtained through MUNN & CO. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, the largest, best, and most widely circulated scientific paper. \$25 a year. Splendid engravings and interesting information. Specimen copy of the Scientific American sent free. Address MUNN & CO., SCIENTIFIC AMERICAN Office, 31 Broadway, New York.



RAISONS POUR QUOI

Ceux qui le peuvent achètent et vendent Le "Wanzer machine."

Raison de M. A. Adams.

Parce qu'elle marche plus légèrement qu'aucune autre sur le marché—un grand point.

Raison de B. F. X. Bellefeuille.

Parce qu'elle fait moins de bruit qu'aucune de celle que je connaisse.

Raison de C. Notaire Camirand.

Parce qu'elle est la plus belle machine emportée jusqu'à ce jour et la plus aisée à vendre.

Raison de D. N. L. Denoncourt.

Parce qu'elle réunit toutes les avantages des autres machines moderne de première classe et n'offre aucun défaut.

Raison de E. Dam Usurine Trois-Rivier.

Parce qu'elle est si facile à contrôler, qu'un enfant même peut la faire fonctionner.

Raison de F. P. Filteault.

Parce qu'elle offre toutes les meilleures conditions pour l'usage et la vente c'est préférable à tout autre.

Raison de G. Jos. Gailloux.

Parce qu'elle pique d'une manière admirable depuis le gaze, jusqu'au cuir et coud parfaitement.

Raison de H. Notaire Hubert.

Parce qu'elle est faite par une compagnie qui possède le contrôle de sa propre manufacture, et qui fabrique des machines à coudre depuis vingt-cinq ans et a toujours produits des objets de première classe sous tous rapports.

Raison de L. Capt. Langlois.

Parce qu'elle est garantie comme la plus forte et la meilleure en ce genre.

Raison de M. Moise Mison.

Parce qu'elle coud plus vite que les autres machines travaillant dans le même genre.

Raison de N. F. X. Nobert.

Parce qu'elle est si simple en même temps si solide qu'elle est capable de faire les ouvrages les plus délicats et les plus forts sur ordre et très aisément.

Raison de O. A. Olivier.

Parce qu'elle enfite elle-même le fil, par le seul moyen du trou de l'aiguille.

Raison de P. Sœurs Providence.

MR. N. S. RAISON

Parce qu'elle travaille aussi aisément dans les gros draps et le cuir, que dans les étoffes délicates et cela, de la manière la plus parfaite.

MR. O. S. RAISON

Parce que les propriétaires, ont dépensé plus de \$2,000,000 pour obtenir ce résultat et aucun nouvel établissement ne peut prétendre à maintenir la concurrence après de tels sacrifices.

MR. P. S. RAISON

Parce que cette machine est comme l'essence de perfectionnement en ce genre.

MR. Q. S. RAISON

Parce qu'il trouve cette machine la meilleure qui puisse être livrée au commerce.

MR. R. S. RAISON

Parce que cette machine requiert le moins de soins d'entretien qu'importe qu'elle soit.

MR. S. S. RAISON

Parce qu'on peut la vendre au détail, au plus bas prix qu'aucune autre machine à coudre et qu'on peut en garantir la supériorité.

PHILIPPE LEFEBVRE

Barbier-Coiffeur

38, Rue Du Fleuve TROIS-RIVIERES.

Le soussigné donne avis que la société qui a existé sous les noms et raison de Lefebvre et Brindamour a été dissoute le premier Avril courant, de consentement mutuel. Toute affaire se rapportant à la dite société sera traitée par le soussigné, Philippe Lefebvre.

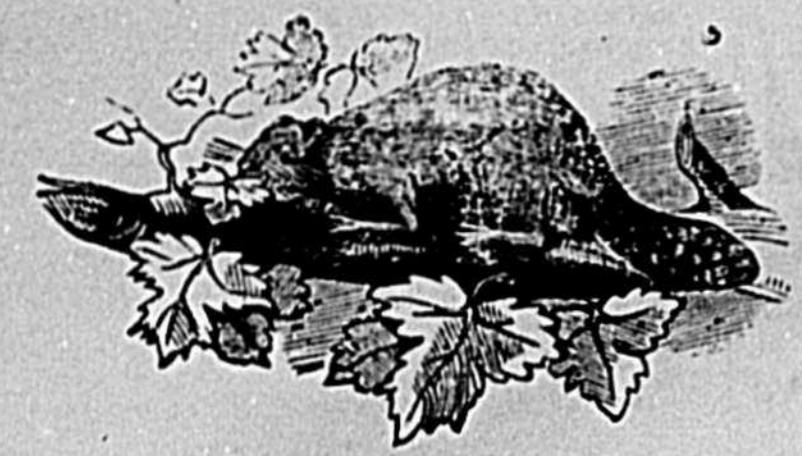
PHILIPPE LEFEBVRE Barbier-Coiffeur

Trois-Rivieres le 21 Avril 1884.

L'HUILE ST-JACOB

MARQUE DE COMMERCE

La Névralgie, est une maladie de Mal de Tête, Douleur de L'Estomac,



TROIS-RIVIÈRES, 25 JUILLET 1884

La presse et le clergé

(Suite.)

Nous avons fait voir qu'il existe même en ce pays des journaux qui, pour dire leur profession de foi d'un seul mot, prétendent servir la cause de la religion sans en parler. Nous pouvons même déclarer ici, que cette doctrine a fait du chemin: elle a franchi le seuil de certaines familles, car il y a des parents qui croient bien ingénument, et proclament cette doctrine gambettiste; que c'est en ne parlant pas de religion aux enfants, que ces derniers seront religieux; qu'on fait des prêtres; parcequ'autrement on leur casse la tête et ils se tournent à l'impieité.

Il y a de bonnes mères de familles, animées des meilleures intentions, nous en sommes convaincus qui proclament de pareilles doctrines qu'elles ont dû puiser dans l'atmosphère où elles règnent à l'état de microbe depuis que Voltaire, Hugo, Rousseau et autres les y ont jetées comme des émanations délétères.

Il y a encore une autre classe de journaux qui, non contents de se couvrir hypocritement du manteau de la religion, se font d'eux-mêmes, les organes de la religion pour atteindre leurs buts dans la politique, tandis qu'ils la dégradent par leur conduite. Cette moquerie hypocritement sacrilège, est peut-être, ce qu'il y a de plus dangereux dans la presse et de plus funeste. Car les peuples qui s'y laissent prendre, regardant le journal qu'ils lisent comme revêtu pour enseigner, d'une autorité sacrée, sont exposés à avaler le poison de l'erreur, quand ils croient puiser à une source toute pure et toute sainte, ou bien si ce n'est pas l'erreur proprement dite qu'ils enseignent, ils ont un moyen tout particulier, par la flatterie, l'adulation et le servilisme, de servir leur cause personnelle sous une forme religieuse quelconque, en séquestrant soigneusement tout ce qui peut nuire à leurs intérêts personnels, en dehors desquels, il n'y a pas de salut. Cette classe est difficile à distinguer, mais elle existe, et cause des troubles et des perturbations politiques et religieuses dans ce pays.

Mais il existe aussi, un journal ennemi de l'ordre social, politique, c'est-à-dire, le journal révolutionnaire. C'est aujourd'hui incontestablement le plus dangereux; c'est à l'aide de ce journal qu'on fait la guerre non-seulement à l'ordre social, mais encore à la religion. Essayer directement de pervertir les mœurs, attaquer directement les dogmes de l'Eglise catholiques, ce n'est pas aujourd'hui le moyen d'atteindre son but; il faut faire un détour; et c'est au moyen des révolutions, de la confusion et de l'anarchie dans lesquels on fait tomber les peuples, qu'on réalise ses coupables desseins.

Voilà donc la grande plaie du jour, l'esprit révolutionnaire. Jamais on a autant publié de paradoxes sur la politique, sur le gouvernement des peuples, que de nos jours; on a réussi à détruire complètement dans des sociétés presque entières, les notions de droits et de devoirs réciproques entre les gouvernants et les gouvernés, dont étaient imbués les sociétés du moyen âge et qui faisaient leur

bonheur. Une foule d'écrivains à tête chaude copient et débitent les théories les plus absurdes des philosophes prétendus du dernier siècle, et viennent avec un cynisme révoltant offrir ces plats à leurs lecteurs. Les gens instruits en lèvent les épaules de dégoût, mais le peuple pour qui ces doctrines sont nouvelles, n'y découvre pas de suite le poison qu'elles contiennent, et en fait sa nourriture.

Le peuple ne saurait donc trop se méfier des journaux qui professent des doctrines soi-disant libérales et qui, sous cette épellation colportent ça et là, parmi notre population les idées les plus subversives.

Sans doute, il n'est pas nécessaire de souscrire servilement à tout ce que dit et fait le pouvoir; dans un pays comme le nôtre, avec le gouvernement responsable, une opposition est chose nécessaire, indispensable; mais il y a loin de l'opposition bien entendue, et telle qu'elle doit être, aux doctrines subversives de l'ordre social et qui conduisent aux révolutions.

On ne peut se dissimuler qu'il y a de ces journaux dans le pays, qui prêchent la révolution par la tendance de leurs écrits, et de nos jours cette ignoble besogne se fait à découvert.

Ces faux docteurs prétendent que c'est en acceptant leurs principes et en mettant leurs doctrines à exécution, que le peuple arrivera au bonheur, à la prospérité et à la paix. Leur devise est: égalité—fraternité. Ils donnent au peuple ce fléau comme un remède contre les maux plus ou moins imaginaires, dont les sociétés se plaignent. La révolution, un remède! certes, c'est un remède mille fois pire que le mal; un remède qui coûte bien du sang et bien des larmes, qui laisse après lui bien des ruines et les souvenirs douloureux; qui laisse après lui surtout une épouvantable démoralisation chez les peuples qui y ont recours. La révolution un remède! la révolution un bien! Mais le bien vient de Dieu et peut-on sans blasphémer, attribuer à Dieu, la révolution avec toutes les abominations qui la suivent.

Non, mille fois non. La révolution n'est pas un bien; c'est le plus grand mal que Dieu, dans sa justice permet, pour infliger aux nations prévaricatrices, le plus terrible châtiement qui puisse subsister sur la terre. Car c'est ce fléau dont Dieu se sert pour briser les trônes et les peuples comme des vases d'argile. Il le laisse prévaloir quand il veut punir, et c'est ainsi que quand un peuple a attiré sur lui la colère du ciel Dieu l'abandonne à l'esprit de vertige; il déchaine la révolution dans laquelle le peuple donne tête baissée; et quand celui-ci a marché dans le sang, quand, dans sa fureur aveugle, il s'est livré à toutes les horreurs qui marquent ces jours néfastes, alors stupéfait, il s'arrête, il contemple avec étonnement les ruines qu'il a faites. Il avoue alors que la révolution ne produit que des désastres et est la plus affreuse des calamités dont un peuple puisse être affligé.

Ne soyons donc jamais assez incensés d'en faire l'expérience.

LE CHOLERA

Lorsque Dieu veut punir les peuples qui le méconnaissent, il fait comme le père de famille, il se sert de la verge. Cette verge qui paraît être l'instrument de la colère divine dans ce moment, c'est l'épidémie, le choléra. En effet, nous voyons par les rapports télégraphiques que cette terrible maladie prend des proportions de plus en plus alarmantes. Le nombre des victimes augmente chaque jour, et la science humaine paraît impuissante à empêcher la propagation de ce fléau dévastateur.

La moyenne des mortalités dans les villes de Marseille et Toulon, est de 28 à 30 par jour, et le nombre des victimes mortellement frappées

depuis l'apparition de cette maladie est de près de mille par une seule de ses deux villes, et elle se répand de jour en jour dans les centres environnants.—Orate et vigilate.

INFORMATIONS.

Le choléra à Toulon et à Marseille, prend des proportions effrayantes.

Lord Randolph Churchill, se propose de venir visiter l'Amérique durant les vacances du parlement.

Un mandement de Mgr Taschereau, archevêque de Québec, dénonçant la franc-maçonnerie a été lu dans toutes les églises de Québec.

Le Globe de Halifax avoue ingénument que la cause de la crise ministérielle dans le cabinet provincial de la Nouvelle-Ecosse est la divergence d'opinion et d'action des membres du gouvernement.

Un mandat de la cour supérieure de Québec a été lancé contre M. Rouillard, du Nouvelliste pour mépris de cour.

Il a été appelé à comparaître en matière.

Le nombre total des décès depuis l'apparition de l'épidémie à Marseille est de 678.

Le recensement de la population des Etats-Unis en 1880 a coûté six millions de piastres.

On nous écrit de Gaspé que l'apparence de la récolte est tout à fait brillante dans toute la Gaspésie.

Il appert, par une statistique lue, dimanche dernier, à l'église Saint-Patrice de Montréal, que depuis 1850, sept cent quinze protestants ont embrassé la religion catholique dans cette église.

Les revenus de l'Angleterre pour l'année finissant le 30 juin 1884, se sont élevés à £85,350,849; c'est une diminution de £3,470,589, comparé avec les recettes de l'année précédente.

M. Lyon, député d'Algoma Ontario, a abandonné son siège.

Les funérailles de feu John W. McGauvran, pendant plusieurs années échevin de la ville de Montréal, ont eu lieu hier matin. "Honest John," comme l'appelaient ses co-nationaux, avait été longtemps l'un des premiers du commerce de bois.

Il est mort à l'asile Saint-Jean-de-Dieu, où l'avait conduit un ramollissement de cerveau.

C'était mardi le quarante-quatrième anniversaire de l'union du Haut et du Bas Canada.

Le dernier numéro de la Gazette Officielle de Québec contient un ordre en conseil, nommant MM. John Sleep, Hovey et Pierre S. Gendron, protonotaires conjoints de la Cour supérieure pour le district de Montréal.

On dit que si MM. Joly et Robidoux se sont éclipsés de la Commission Royale, c'était pour empêcher M. Mousseau d'être entendu.

Un de nos confrères dit que MM. Joly et Robidoux n'avaient pas le droit de se retirer de la Commission Royale.

Il n'y a que la partisanerie la plus outrée qui put leur inspirer une pareille conduite.

La Minerve évoque quelques souvenirs du passé. Elle n'a pour cela qu'à feuilleter la Patrie: "M. Mercier vend une élection et cherche ensuite à la reprendre par une contestation."—La Patrie, 20 janvier 1883.

"Il faudrait écraser cette clique de la Patrie, si l'on veut faire quelque chose."—Honoré Mercier, 8 février 1883.

Le Star prend plaisir à annoncer que Mgr Smeulders est toujours prêt à partir pour Rome.

On forge facilement des rumeurs en certains quartiers.

Nous devons annoncer au Star que loin de partir pour Rome, le Commissaire Apostolique se propose tout prochainement d'aller visiter le Saguenay.

De la logique libérale: D'après la Patrie, les conservateurs qui trahissent leur parti sont des braves tandis que les libéraux qui se convertissent au conservatisme sont des vendus et des vœux.

Un certain nombre d'Irlandais grits veulent avoir M. Anglin comme candidat à Ontario-ouest, M. Blake tient pour M. Edgar.

Les funérailles de feu M. Alex. Louthood.

Les funérailles du regretté M. Louthood ont eu lieu hier après-midi.

Malgré la pluie, un grand nombre de nos citoyens les plus marquants se pressaient autour de la maison du défunt.

A deux heures, le Rév. M. Chambers, pasteur de l'église méthodiste de la rue Sherbrooke, commençait l'office des morts au milieu d'un auditoire ému.

L'office des morts du culte protestant diffère essentiellement de celui du culte catholique. Pendant que le prêtre adresse ses prières à Dieu pour le repos de l'âme qui vient de paraître devant son Créateur, le ministre ne prie pas pour le mort, mais fait une lecture aux vivants, et profite de cette circonstance solennelle pour exhorter son auditoire à se bien préparer à la mort.

A deux heures et quart le cortège funèbre se mit en marche. Le deuil était conduit par le père et le frère du défunt, et M. C. T. Côté, son cousin germain par alliance.

Les porteurs des coins du drap étaient MM. L. A. Sénécal, A. B. Chaffee, T. E. Normand, Capt. Labelle, E. C. Wurtelle, J. B. Renaud. Dans la suite nombreuse qui suivait le cortège, on remarquait les honorables MM. J. Wurtelle, Louis Beaubien et H. Starnes, MM. A. Desjardins, M. P., J. G. Bergeron, M. P., John McDougall, R. Cowans, R. White, de la Gazette, J. Whelan, du Post, J. Tassé, de la Minerve, J. Lassalle, du Monde, J. M. Dufresne, Col. Stevenson, E. L. de Bellefeuille, A. Mathieu, Elie Sénécal, Capt. St. Louis, Etienne Dussault, J. Rolston, C. Radiger, les officiers du steamer Québec, Capt. Nelson, F. Boucher, commiss. F. Ladebauche, second, A. Lacombe, maître d'hôtel, L. Ladebauche, constable, J. N. Beaudry, A. Mulloy, C. A. Dansereau, R. Watson, A. Lajoie, Bruce, Campbell, Ed. Globensky, H. Labelle, E. Rodier, E. Frigoa, F. Lépine, A. C. Wurtelle, F. W. Wurtelle, J. Fortin, F. X. Moisan, L. O. David, F. David, Victor Beulac, C. Brewster, George Vézina, F. Furniss, J. Slater, J. McPherson, F. Marchand, L. Lambert, L. Roger, A. Bisailon, F. Malgre, G. Boivin, N. Lajeunesse, F. Monette, D. Shackell, J. N. Green, L. N. Dumouchel, R. Bourdon, W. E. Blumhart, H. F. Belleau et un grand nombre d'autres.

Le cortège se rendit à la gare du chemin de fer du Nord en passant par la rue Saint-Denis.

La sépulture a eu lieu hier soir à Trois-Rivières, à l'arrivée du train.

On nous écrit de Trois-Rivières à la date d'hier soir: Les restes mortels du regretté M. Louthood sont arrivés ici ce soir par les chars du Nord.

Les principaux citoyens de Trois-Rivières s'étaient rendus à la gare pour recevoir le corps.

Parmi ces citoyens nous avons remarqué M. le maire Dumoulin, MM. les échevins Vanasse, Cooke, Brunelle, et Dr Gervais, Reynar, MM. Hon. E. Gérin, C. L., T. E. Normand, O. Z. Hamel, A. E. Rochelleau, A. Baptist, John Godwin, Chs. Orden, A. D. Ritchie, Aug. Larue, Geo. Balcer, Henry Vallière, A. Balcer, W. Lanigan, J. Scroder, N. Lajoie, A. E. Scroder, H. Lajoie, G. B. Houliston, S. Hart, A. Houliston, W. Burns, L. P. Guillet, N. Martel, P. Godin, G. Lassalle, A. Olivier, A. McKilvie, senr. et jun., J. McKilvie, J. F. V. Bureau, C. D. Hébert, Ths. Désaulniers, N. Walsh, et M. M. Provost et une foule d'autres citoyens distingués dont les noms nous échappent. Au moins trois cents personnes ont suivi le corps au cimetière.

Les prières ont été faites par le révd. pasteur de l'église Méthodiste.

Avant l'arrivée à Trois-Rivières, M. Jos. Robillard, M.P.P., a pris part au convoi à Berthier, l'hon. A. Turcotte à Maskinongé, Ed. Caron, M.P.P., à Louiseville, F. L. Désaulniers, M.P.P., L. A. Lord, N.P., et S. J. Remington à Yamachiche, M. Arthur Rousseau, maire de Shawenegan étaient aussi présents.

La maison Hall de Québec, était représentée par M. Benson Hall. A l'arrivée du train M. P. B. Vanasse a déposé sur le cercueil une magnifique couronne de fleurs.

Malgré la pluie battante qu'il faisait, tous les amis que le regretté M. Louthood comptait ici avaient tenu à honneur d'aller, par leur présence, donner un dernier témoignage d'estime à celui qui fut pour eux un ami sincère et dévoué. La démonstration que les citoyens de Trois-Rivières ont faite, hier soir, prouve combien la mort si subite et si imprévue de M. Louthood cause des regrets dans notre ville.

—Le Monde.

R. I. P.

Le "Monde Illustré"

Ce beau journal devient tous les jours de plus en plus populaire. Ses propriétaires, MM. Berthiaume et Sabourin, n'épargnent rien pour en faire une publication de premier ordre. Nous espérons que leurs efforts pour doter le Canada d'un journal illustré, qui peut rivaliser avec les meilleurs journaux étrangers du même genre, seront récompensés, et que chaque famille se fera un devoir de prendre un abonnement.

Le Monde Illustré donne chaque mois à ses lecteurs des primes au montant de \$200, réparties comme suit: 1ère prime, \$50; 2ème, \$25; 3ème, \$15; 4ème, \$10; 5ème, \$5; 6ème, \$4; 7ème, \$3; 8ème, \$2 et 86 primes à \$1 chaque.

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Les personnes suivantes ont gagné au dernier tirage: MM. H. F. Dorion, 89, rue Saint Charles, Longueuil, \$50; Barthélemy Rondeau, boucher à la Halle Berthelot, Québec, \$25; Louis Lapointe, 52, rue Perthuis, Montréal, \$10; Eugène Rhéaume, 165, rue Ste Catherine, Montréal, \$5; Eugène Gagnon, 51, rue Ste Hélène, St Roch, Québec, \$4. Plusieurs autres personnes ont gagné des primes de \$1.

Le prix de l'abonnement à cet excellent journal est de \$3 par année, \$1.50 par 6 mois et \$1 pour 4 mois, payable d'avance. Bureau: 25, rue St Gabriel, Montréal.

La Commission Royale.

La Commission Royale, dit notre excellent confrère de La Gazette de Joliette, instituée par la Législature de Québec à sa dernière session, et qui siège depuis plusieurs semaines, est en train de créer de l'émoi dans notre monde politique. Nos lecteurs savent déjà que cette commission a été accordée par le gouvernement provincial sur la demande faite par le chef de l'opposition, l'honorable M. Mercier.

M. Mercier se faisait fort de prouver que l'honorable M. Mousseau, pendant qu'il était à la tête du gouvernement, avait vendu le contrat des bâtisses du Parlement, moyennant finances bien entendues.

La Commission a siégé jusqu'à vendredi dernier sans interruption. On a fait venir devant elle tous les témoins dont on pensait tirer quelque chose pouvant compromettre l'honorable M. Mousseau. Ceux qui ont suivi attentivement les procédés de cette cour d'enquête ont dû s'apercevoir que la plus grande latitude avait été laissée aux accusateurs dans l'interrogation des divers témoins entendus.

Vendredi dernier, l'honorable M. Mercier qui interrogeait M. Charlebois, celui-là même qui est accusé d'avoir acheté le contrat des bâtisses parlementaires, voulait savoir du témoin si en aucun temps après l'octroi du contrat, ce monsieur avait payé des sommes d'argent pour des montants considérables à l'acquit de l'honorable M. Mousseau, soit pour ses élections ou autrement. M. Lacoste, qui représente l'honorable M. Mousseau, s'est objecté à cette question, et l'objection a été maintenue.

M. Joly dit alors qu'il croit de son devoir comme commissaire de supporter la position prise par M. Mercier, qu'il désire poser la question lui-même et il ajoute que si ses collègues lui refusent le droit de la poser, il se retirera de la commission.

MM. Nantel et Asselin, membres de la commission, maintiennent que la commission n'est pas un comité chargé de s'enquérir de matières électorales, et de plus que la question posée par M. Mercier, revient pour au moins la sixième fois. Le président ayant maintenu l'objection, M. Joly annonce alors qu'il

Le plus beau choix

de LAMPES et de VERRERIES de prix du gros chez VALENTINE FILS, No. 32 rue des Forges.

ASSORTIMENT varié de COUVERTURES TELLERIE

table aux prix du gros chez VALENTINE & FILS, No. 32 Rue des Forges.

VANNES de FAIENCE et de PORCELAINE

Patrons les plus nouveaux, prix du Gros, chez VALENTINE FILS, No. 32 Rue des Forges.

N. B.—MM. les marchands de campagne sont priés de remarquer que les soussignés important leurs marchandises directement, peuvent vendre à meilleur marché qu'à Montréal, les dépenses étant moindres.

Une visite faite à notre blissement pourra les convaincre de la véracité de notre assertion. Trois-Rivières, 25 jan. 1884.

se retire de la commission, et il quitte la salle suivi de M. Robidoux.

La grande question maintenant débattue par les avocats des différentes parties en cause, c'est de savoir si la commission peut continuer à siéger alors qu'elle n'est plus au complet, on a longuement discuté sur ce sujet, et la commission a dû rendre sa décision hier sur ce point.

Comme l'ont prétendu MM. Nantel et Asselin, la question posée par M. Mercier au témoin Cf. Charlebois, l'avait déjà été et avait reçu une réponse négative. En effet nous voyons la question suivante faite par M. Asselin, au même témoin: "Avez-vous en aucun temps, depuis l'octroi du contrat pour la construction du palais législatif en question, en récompense de l'octroi qu'il dit contrat, suivant la soumission McMillan, payé aucune somme à l'honorable M. Mousseau?"

Le témoin répondit: non, et il venait de donner la même réponse négative à une autre question posée par M. Asselin, et qui comportait la même signification.

MM. Joly et Robidoux se sont retirés de la commission parce que la majorité agissait contre eux, ou n'est-ce pas plutôt parce que ces messieurs voyaient et comprennent que la position de M. Mercier était mauvaise et injustifiable?

En effet, on n'a pu encore, à l'heure qu'il est, trouver le moindre témoignage pour incriminer l'honorable M. Mousseau. Prévoyant ce qui devait nécessairement arriver, si M. Mercier faillissait dans la tâche qu'il a entreprise, MM. Joly et Robidoux, dans la croyance que la commission se trouverait dissoute par leur départ, se sont empressés d'abandonner leur poste, espérant par là sauver la position. Mais il paraît que la fuite de MM. Joly et Robidoux n'aura pas l'effet d'empêcher la commission de continuer à siéger, s'il faut en juger par l'opinion exprimée par la Montreal Gazette, la Minerve et le Monde.

Les Révolutions d'Ontario.

Le conseil privé a jugé que la sentence arbitrale concernant la frontière ouest d'Ontario était illégale. Les arbitres, on s'en souvient, étaient sir Edouard Thornton, sir François Hincks et feu le juge Harrison.

Le conseil privé a déclaré que c'était le devoir des arbitres de trouver d'abord la véritable frontière indiquée dans l'acte de la confédération et qu'ils n'avaient pas le pouvoir de tracer eux-mêmes une nouvelle ligne.

D'après les prétentions de M. Mowat, premier ministre d'Ontario, le territoire de la province haut canadienne se serait étendu jusqu'à la baie d'Hudson et aurait englobé une partie de Manitoba.

Le gouvernement fédéral s'est opposé à cette extension de territoire et la députation bas-canadienne, moins M. Laurier et quelques autres l'a soutenu. Le conseil privé, en donnant gain de cause au parti conservateur, prouve que M. Mowat a eu tort de vouloir s'emparer du territoire contesté par la force.

Préparé pour la vente.—Symptômes et traitement.—Les symptômes sont: une toux semblable à la trachéite, une douleur intense, surtout la nuit, et qui augmente lorsqu'on se couche, produisant l'effet de piqûres d'insectes s'introduisant dans les chairs. En laissant le malade se contenter, il peut en résulter des complications graves, et certains, de même que pour les autres, ont succombé. Surtout chez la femme, les douleurs, les crampes, les évanouissements, les maux de tête, les étourdissements, les vertiges, les vomissements, les diarrhées, les hémorrhagies, les éruptions cutanées, les éruptions de la peau. Expédié par la poste, 50c. la boîte, \$1.25 par 3 Boîtes (En Famille). Adresser Dr SWAYNE & FILS, Philadelphie Pa. Vendu par tous les droguistes.

Notes Locales.

Le marché de mardi était de peu d'importance.

Le temps se tient au frais et la pluie continue à nous visiter.

Pour le teint il n'y a rien de mieux que le Salsepareille d'Ayer.

La presse commence à répéter que nous réclamons un magistrat supérieur pour ce district.

Si vous souffrez des affections bilieuses, maux de tête ou indigestion, employez les Pilules de Noix.

Le Rénovateur de Cheveux de Hall est le plus facile à appliquer, il est aussi le plus propre parmi les préparations rivales.

CHANSONNIER CANADIEN.—Sur réception de 5 centimes en argent ou en timbres-poste, nous enverrons franc de port le Chansonnier Canadien.

Une visite distinguée

Nous lisons dans le Manitoba du 17 juillet :

St. Boniface a été lundi dernier honoré de la visite de quatre enfants distingués des prairies, dans les personnes de Pied-de-Corbeau,

chef de la tribu indienne des Pieds-Noirs, Trois-Ecus, son frère, sous-chef de la même tribu, Corbeau-Rouge, chef de la tribu des Gens du Sang, Queue-d'Aigle, chef de la tribu des Piéguans.

Ces braves guerriers étaient montés dans un carrosse tiré par deux chevaux, dans lequel ils paraissaient aussi à leur aise que des lords anglais.

Après-midi, les mêmes visiteurs se présentèrent au palais du Parlement, où ils furent reçus par les honn. M. Norquay et La Rivière, qui leur firent voir la salle d'Assemblée et quelques appartements du palais.

Le grand chef Pied-de-Corbeau fut invité à s'asseoir sur le trône de l'Orateur, et parut goûter l'honneur qu'on lui faisait.

L'hon. M. Norquay leur distribua ensuite des présents qu'ils acceptèrent avec grand plaisir. Ces indiens sont très-intelligents, et observateurs, aussi se promettent-ils de longues veillées au coin du feu pour l'hiver prochain.

Après avoir été exposé pendant trois ans aux froids du pôle arctique, il serait dangereux pour leur santé d'être brusquement transportés dans un climat chaud.

Après avoir été exposé pendant trois ans aux froids du pôle arctique, il serait dangereux pour leur santé d'être brusquement transportés dans un climat chaud.

Après avoir été exposé pendant trois ans aux froids du pôle arctique, il serait dangereux pour leur santé d'être brusquement transportés dans un climat chaud.

Après avoir été exposé pendant trois ans aux froids du pôle arctique, il serait dangereux pour leur santé d'être brusquement transportés dans un climat chaud.

Après avoir été exposé pendant trois ans aux froids du pôle arctique, il serait dangereux pour leur santé d'être brusquement transportés dans un climat chaud.

Après avoir été exposé pendant trois ans aux froids du pôle arctique, il serait dangereux pour leur santé d'être brusquement transportés dans un climat chaud.

Après avoir été exposé pendant trois ans aux froids du pôle arctique, il serait dangereux pour leur santé d'être brusquement transportés dans un climat chaud.

Après avoir été exposé pendant trois ans aux froids du pôle arctique, il serait dangereux pour leur santé d'être brusquement transportés dans un climat chaud.

LE PACIFIQUE.

Les travaux sur la section du Pacifique au nord du lac Supérieur se poursuivent avec vigueur.

Sur la section du lac Nipissing, le chemin est ouvert jusqu'à 140 milles à l'ouest de Callendar, et les travaux ont progressé jusqu'à présent à raison d'un demi mille par jour.

Environ 4,000 hommes travaillent sur cette section.

Van Horne, l'un des directeurs du Pacifique, a donné, l'autre jour, dans le récit de son dernier voyage d'inspection, une idée de la grandeur des difficultés qu'il y a à surmonter sur la section du lac Supérieur.

Il a déclaré que l'on a dépensé \$215,000 par mois pour la dynamite seulement.

Le fait est qu'il a fallu pratiquer le minage sur une très grande échelle.

On a percé cinq tunnels, dont quatre sont entièrement terminés, et le dernier le sera dans le cours du présent mois.

UN SAINT ZELE.—A la nouvelle de l'élection de M. Langelier, un nicolétain, du nom de Scott, fut allumé d'une sainte flamme libérale, au point d'envoyer un bouquet au nouvel élu avec dix piastres à l'Electeur pour annoncer la bonne nouvelle.

UN SAINT ZELE.—A la nouvelle de l'élection de M. Langelier, un nicolétain, du nom de Scott, fut allumé d'une sainte flamme libérale, au point d'envoyer un bouquet au nouvel élu avec dix piastres à l'Electeur pour annoncer la bonne nouvelle.

UN SAINT ZELE.—A la nouvelle de l'élection de M. Langelier, un nicolétain, du nom de Scott, fut allumé d'une sainte flamme libérale, au point d'envoyer un bouquet au nouvel élu avec dix piastres à l'Electeur pour annoncer la bonne nouvelle.

UN SAINT ZELE.—A la nouvelle de l'élection de M. Langelier, un nicolétain, du nom de Scott, fut allumé d'une sainte flamme libérale, au point d'envoyer un bouquet au nouvel élu avec dix piastres à l'Electeur pour annoncer la bonne nouvelle.

UN SAINT ZELE.—A la nouvelle de l'élection de M. Langelier, un nicolétain, du nom de Scott, fut allumé d'une sainte flamme libérale, au point d'envoyer un bouquet au nouvel élu avec dix piastres à l'Electeur pour annoncer la bonne nouvelle.

UN SAINT ZELE.—A la nouvelle de l'élection de M. Langelier, un nicolétain, du nom de Scott, fut allumé d'une sainte flamme libérale, au point d'envoyer un bouquet au nouvel élu avec dix piastres à l'Electeur pour annoncer la bonne nouvelle.

UN SAINT ZELE.—A la nouvelle de l'élection de M. Langelier, un nicolétain, du nom de Scott, fut allumé d'une sainte flamme libérale, au point d'envoyer un bouquet au nouvel élu avec dix piastres à l'Electeur pour annoncer la bonne nouvelle.

UN SAINT ZELE.—A la nouvelle de l'élection de M. Langelier, un nicolétain, du nom de Scott, fut allumé d'une sainte flamme libérale, au point d'envoyer un bouquet au nouvel élu avec dix piastres à l'Electeur pour annoncer la bonne nouvelle.

UN SAINT ZELE.—A la nouvelle de l'élection de M. Langelier, un nicolétain, du nom de Scott, fut allumé d'une sainte flamme libérale, au point d'envoyer un bouquet au nouvel élu avec dix piastres à l'Electeur pour annoncer la bonne nouvelle.

UN SAINT ZELE.—A la nouvelle de l'élection de M. Langelier, un nicolétain, du nom de Scott, fut allumé d'une sainte flamme libérale, au point d'envoyer un bouquet au nouvel élu avec dix piastres à l'Electeur pour annoncer la bonne nouvelle.

UN SAINT ZELE.—A la nouvelle de l'élection de M. Langelier, un nicolétain, du nom de Scott, fut allumé d'une sainte flamme libérale, au point d'envoyer un bouquet au nouvel élu avec dix piastres à l'Electeur pour annoncer la bonne nouvelle.

UN SAINT ZELE.—A la nouvelle de l'élection de M. Langelier, un nicolétain, du nom de Scott, fut allumé d'une sainte flamme libérale, au point d'envoyer un bouquet au nouvel élu avec dix piastres à l'Electeur pour annoncer la bonne nouvelle.

UN SAINT ZELE.—A la nouvelle de l'élection de M. Langelier, un nicolétain, du nom de Scott, fut allumé d'une sainte flamme libérale, au point d'envoyer un bouquet au nouvel élu avec dix piastres à l'Electeur pour annoncer la bonne nouvelle.

UN SAINT ZELE.—A la nouvelle de l'élection de M. Langelier, un nicolétain, du nom de Scott, fut allumé d'une sainte flamme libérale, au point d'envoyer un bouquet au nouvel élu avec dix piastres à l'Electeur pour annoncer la bonne nouvelle.

Telegraphie Generale.

Londres, 24.—Au tir de Wimbledon, les canadiens ont gagné la coupe Kalapar.

Les Canadiens ont conservé, 665 points, les Anglais 660, et les Indiens, 576.

Londres, 24.—La date de l'entrevue de l'Empereur d'Allemagne et de l'empereur d'Autriche a été fixée au 17 août.

Londres, 24.—On assure que tous les membres de la conférence égyptienne ne peuvent s'entendre au sujet de la politique financière de l'Angleterre.

Les représentants de la France et de l'Allemagne sont sérieusement divisés.

On a donné le pouvoir au comte de Granville de rassembler la conférence lorsqu'il le jugera à propos.

Londres, 24.—Le rapport annuel de la société des Tisserands du Nord de l'Angleterre, dit que le commerce de coton n'a pas été prospère l'année dernière.

Le rapport dit que la concurrence dans l'industrie des tisserands augmente et prend des proportions sérieuses.

On a donné instruction d'envoyer en Égypte toutes les pinasses à vapeur disponibles.

Le duc de Cambridge a visité Wimbledon aujourd'hui, il a vu les canadiens, les a félicités de leur succès et a fait allusion à l'unité du Canada.

A l'assemblée des conservateurs de Sheffield, aujourd'hui Churchill a dit que les conservateurs devront d'abord relever la confiance du peuple s'ils veulent réussir aux prochaines élections générales.

Le traité négocié avec le roi d'Abyssinie vient d'être publié. Le roi s'engage à abolir l'esclavage et la traite des esclaves.

Sir Lawrence Peel est mort. On raconte que la police de St. Petersburg a trouvé trois nihilistes cachés dans le parc du palais, où le Czar fait sa promenade.

Ils ont opposé de la résistance, ont blessé le sergent de police et se sont échappés.

Dublin, 24.—Johnstone et Little qui sont impliqués dans l'affaire du scandale Cornwall ont été arrêtés.

L'enquête dans la cause de James Ellis French se fait à huis clos. On a fait sortir les représentants de la presse, ce qui les a contrariés beaucoup.

Vienne, 24.—Les étudiants concernés dans les émeutes à Agram ont été expulsés de l'université dont le recteur a été renvoyé.

Le Caire, 24.—Le Mudir de Dongola télégraphie qu'il a mis en fuite 5,000 partisans du Mahdi près de Debbeh et a capturé 300 remington rifles.

La Havane, 24.—Près de la moitié de la ville de Jérémie a été consumée par les flammes.

Paris, 24.—Les actionnaires de la compagnie du canal de Panama, ont tenu aujourd'hui, une assemblée dans laquelle les propositions des directeurs ont été adoptées.

On assure que le canal sera certainement ouvert au trafic en 1888.

Les écoles publiques de Toulon et de Marseille seront fermées demain. Il n'y a pas de signes d'épidémie ici.

MARIAGE.

A St Sévère, le 22 courant, O. J. A. Héroux, Ecr., marchand, fils de Pierre Héroux, Ecr., bourgeois, de St Sévère, conduisait à l'autel, Delle Eliza Lacerte. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révd Messire D. Houde, Prêtre Vicaire des Trois-Rivières, cousin du marié, assisté du Révd Messire H. Trahan, curé de la paroisse et du Révérend Messire H. Lacerte, cousin de la mariée. Il y eut grand-messe solennelle.

Le chant a été splendide et l'homonium se fit entendre pour la première fois, sous l'habile direction de M. Chs. E. A. Houde, organiste de Montréal, cousin du marié. Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple.

LA VIGUEUR DES CHEVEUX

D'AYER

(Ayer's Hair Vigor.)

rend le brillant et la fraîcheur de la jeunesse aux cheveux gris ou défrisés, au même temps qu'elle leur donne une riche couleur chatoyante ou noir foncé, ainsi qu'on le désire. En s'en servant on peut donner aux cheveux blancs ou roux, une teinte foncée, les rendre plus épais, et presque toujours guérir la calvitie.

Elle arrête la chute des cheveux, stimule et rend la vigueur à une croissance faible et malade. Elle empêche et guérit les croûtes et la teigne, ainsi que toutes les maladies du cuir chevelu.

Comme article de Toilette pour Dames, la VIGUEUR est sans pareille; elle ne contient ni huile ni teinture, elle rend la chevelure douce, brillante, et soyeuse, tout en l'imprégnant d'un parfum suave et permanent.

M. C. P. BUCHAN écrit de Kirby, O., 2 Juillet, 1884: "L'automne dernier mes cheveux commencent à tomber, et dans un court espace de temps je devins presque chauve. J'essayai la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, et avant que le premier rayon fût fini, la chute des cheveux s'arrêta, et une nouvelle croissance à pousser. Maintenant ma tête est couverte d'une chevelure abondante et vigoureuse."

M. W. BOWEN, Propriétaire du McArthur (Ohio) Enquirer, dit: "La VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER est une excellente préparation pour les cheveux. J'en parle par expérience. Elle développe une nouvelle croissance de cheveux doux et soyeux. La VIGUEUR est aussi un remède sûr pour la teigne."

M. ANGUS FAIRBAIN, le chef de la célèbre Famille Fairbairn, Vocaliste Ecossais, écrit de Boston, Mass., 6 Février, 1884: "Depuis que mes cheveux ont commencé à grisonner je me sers de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, j'ai ainsi pu conserver une apparence de jeunesse—une chose véritablement très importante pour tous ceux qui sont obligés de paraître en public."

Mme. O. A. PRESCOTT, écrivant de Elm Street, No. 25, Charlestown, Mass., 14 Avril 1882, dit: "Il y a deux ans environ je perdis la moitié de ma chevelure. Elle s'éclaircissait avec une rapidité prodigieuse. L'usage de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, activa une nouvelle croissance, et au bout d'un mois ma tête entière était couverte de cheveux noirs, mais vigoureux qui, continuant à pousser, devinrent aussi épais qu'au commencement. J'employai seulement un flacon de la VIGUEUR, mais à présent je n'en sens plus le besoin en temps comme article de toilette."

Nous avons des centaines de semblables attestations sur l'efficacité de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER. Une simple épreuve convaincra les plus incrédules.

PRÉPARÉ PAR Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendue par tous les Droguistes.

GRANTED LICENSES

by the Collector of the Province Revenue for the District of Three Rivers, from 1st. May to 18th July 1884.

- HOTELS. 1884. May 1 1st Alexis Lommar, Ste. Ursule " 2 Noé Ringette, Maskinongé " 3 Frédéric Clairmont, Louiseville " 4 Edmond Dandré, Louiseville " 5 F. X. Panneton, Three Rivers " 6 Joseph Lavoisier, " " 7 Joseph Chevalier, " " 8 L. Elmond Dufresne, " " 9 Joseph Dufresne, " " 10 Chs. Planté, Parish of R. du Loup " 11 Adolphe Ratch, " " " 12 Thomas Mineau, Louiseville " 13 Narcisse Jutra, Town of Nicolet " 14 T. Paquin, Parish of R. du Loup " 15 Benjamin Labaie, Grandes Piles June 25 16 Louis Bergeron, Three Rivers July 4 17 Avila Paillet, Louiseville.

- TEMPERANCE HOTELS. 1884. May 1 1st Gilbert Blais, St. Paulin " 2 Amable Cloutier, Grandes Piles " 3 Léon Leclerc, Ste. Gertrude " 4 Adolphe Lajoie, Yamachiche " 5 Jeanne Bellemare, St. Bernabé " 6 Alfred Picard, Three Rivers " 7 Joseph Pratte, Yamachiche " 8 Prosper Sévigny, Grandes Piles " 9 Venne Calixte Vigneau, St. Léonard " 10 David Morneau, Ste. Angèle " 11 Carolus C. Ricard " 12 Luc Carl, St. Boniface " 13 George Bigu, Ste. Anne " 14 N. St. Onge, St. Alexis " 15 J. K. Gillman, St. Léon " 16 Thélesp. Fréchet, Three Rivers " 17 A. N. Dostaler, St. Narcisse " 18 George A. Watson, Batisseau " 19 René Dugas, Ste. Angèle July 10 20 Antoine Vachon, St. Wenceslas " 21 Alfred Tétrault, "

- RETAIL STORES. 1884. May 1 1st William Wilson, St. Justin " 2 J. O. Bélaner, Maskinongé " 3 Jos. Bégin, so. " Three Rivers " 4 J. Louis M. Marchand, Maskinongé " 5 Léon Labaie, Batisseau " 6 A. et D. Ricard, Three Rivers " 7 Joseph Plann, Batisseau " 8 Zéphirin Gauthier, Three Rivers " 9 Gabriel Caron, Louiseville " 10 Edouard Brunelle, Three Rivers " 11 Onésime Carignan, " " 12 Alfred Arcand, " " 13 L. Brunelle & brother " " 14 J. B. Gauthier, " " 15 Thomas Lamy, Louiseville " 16 E. Vadoncoueur & Gravel, " " 17 J. Lamotte, brother, Three Rivers " 18 Céline Latulippe Marquis, Batisseau " 19 Spérent L'Heureux, St. Tit " 20 L. Gagnon Devalley, Louiseville " 21 L. Gagnon Brunelle, Three Rivers " 22 Bourc & Co. Louiseville " 23 Théop. Chauvette, Nicolet Town " 24 Honoré Thérien, Grandes Piles " 25 C. LaBarre, & frère, Three Rivers " 26 Thomas Bournival, " " June 3 27 Jacques Neault, " " 28 Honoré Thérien, " " 29 J. C. Rousseau, " " 30 30 Napoléon Dufresne, "

- SALOONS. 1884. May 1 1st Casimir Vanille, Three Rivers " 2 Adolphe Gauthier, " " 3 L. Napoléon Dufresne " " 4 Joseph Bellefeuille, (tutor) " " 5 Chs. A. LaBarre & Co " " 6 Cyprien Gélinais, " " 7 Wilbrod Désaulniers " " 8 Edouard Dupont, "

- WHOLESALE STORES 1884. May 17 1st Odilon Lesieur, Yamachiche June 2 2 J. A. Gagnon & Co, Three Rivers

PEDLARS.

- For the District of Three Rivers. 1884. May 1 1st A. E. Jacques, St. Pierre les Becq. " 2 Napoléon Lampron, St. Bernabé " 3 Eric de Lachevrotière, Ste. Anne " 4 Joseph P. Cinq Mars, Batisseau " 5 Edmond Villeneuve, Yamachiche " 6 Napoléon Bergeron, Nicolet " 7 George Lebloucq, Three Rivers " 8 Désiré Lacombe, St. Léon " 9 Adolphe Provencher, Ste. Monique " 10 William Drew, Yamachiche " 11 A. Perreault, St. Pierre les Becq. June 12 12 Ulric Arcand, Ste. Anne " 13 Célestine Bellemare, Three Rivers " 14 Évangéliste Thibeau, St. Narcisse July 15 15 Fernand Carrette, Three Rivers

- PEDLARS Of the District of Rimouski. 1884. July 18 16 Jean Derouche, Three Rivers

- MEDICAL. 1884. May 1 1st O. Toussaint, St. Pierre les Becq. " 2 Louis N. Boisclair, Ste. Eulalie " 3 Eugène Douville, St. Stanislas " 4 Johnny Verrette, Bécancour June 16 5 Léandre Hamel, Ste Gertrude

- BILLIARD TABLE. 1884. May 2 1st L. N. Dufresne, Three Rivers

- PIGEON-HOLE TABLE. 1884. May 2 1st L. N. Dufresne, Three Rivers " 2 Joseph Lavoisier, " " 3 Adolphe Gauthier, " " June 13 4 Charles A. LaBarre, "

- POWDER RETAIL ONLY. 1884. May 1 1st Charles Giroux, Nicolet " 2 J. E. Lanouette, Ste. Anne " 3 Joseph Plann, Batisseau " 4 George St. Arnaud, Ste. Geneviève " 5 Ernest Lacerte, Yamachiche " 6 Ferdinand Thérien, Larocheville " 7 J. A. Lambert, Louiseville June 4 8 J. E. Gauthier, Ste. Anne " 9 Tréfle Robichon, Three Rivers " 10 James Mc. Ougall, "

- Received de iverie for the income revenue on commiss. 1884. May 1 1st Onésime Rochette, Nicolet Town " 2 Thibault Laquière, Batisseau " 3 Antoine Parré, Maskinongé " 4 François Dubeau, St. Didace

- RETAIL STORES. 1884. May 1 1st William Cottré, Nicolet Town G. LASSALLE, Collector of Provincial Revenue District of Three Rivers. Three Rivers, 19th July 1884.

- PELERINAGE —AU— Sanctuaire du Sacre-Cœur A JOLIETTE Sous le patronage et la direction de SA GRAND PÈRE MGR L. P. LAFLOUHE MERCREDI LE 6 AOUT 1884. CHARS COUVERTS!

- Départ des Trois-Rivières à 5 1/2 h. A. M. Arrêt à La Pointe-du-Lac 5 1/2 hrs; Yamachiche, 6 hrs; Louiseville, 6 1/2 hrs; Maskinongé, 6 3/4 hrs. Arrivée à Joliette vers 7 1/2 hrs. A M Départ de Joliette à 2 1/2 hrs. P.M. Retour aux Trois-Rivières, vers 5 hrs. P.M. PRIX DU PASSAGE: ALLER ET RETOUR..... \$1 00 Repas (Viandes Froides).....25 Cts.

Le nombre des billets étant limité, les personnes qui désirent prendre part au pèlerinage sont priées de s'en procurer au plus tôt. Billets en vente chez MM. P. V. Ayoite & Cie, libraires, O. Carignan, et chez Dlle D. Godin, rue Notre-Dame.

Grandes Nouvelles! Un magnifique Etablissement de CHARRONNERIE —A— ST. GREGOIRE MELZ. DROLET Voiturier, prop.

L'encouragement que le soussigné a reçu jusqu'à ce jour du public en général, du comte de Nicolet, de la ville de Trois-Rivières et des paroisses environnantes, l'a engagé à établir à St. Grégoire, une boutique de charonnerie où il exécutera tous les genres de voitures que l'on voudra bien lui commander. Commandes expédiées sans retard. Réparation sans délai. Une visite respectueusement sollicitée.

ELZÉAR DROLET. N'oubliez pas de visiter l'établissement. 5 Mai 1884.

TRAVAUX D'AMÉLIORATIONS

—DU— Havre de Trois-Rivières AVIS Aux Entrepreneurs

Le soussigné recevra jusqu'à SAMEDI Le neuvième jour d'Août 1884 des soumissions cachetées, et portant la suscription "Soumission pour les Travaux de l'Havre de Trois-Rivières," pour la construction d'un Quai à Eau Profonde, d'après les plans et le devis que l'on pourra voir en s'adressant au bureau du Commissaire à Trois Rivières, d's et après

SAMEDI, LE DIX-NEUVIÈME JOUR DE JUILLET 1884 où l'on pourra se procurer des formules de soumissions et autres renseignements. Les soumissions sont acceptées si l'on ne prendra leurs soumissions en considération sans en avoir été avisé par les soumissionnaires. Les formules imprimées et fournies par le bureau, et qui les seront signées par les soumissionnaires, sont exigées. On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque accepté, fait payable à l'ordre du Président de la Commission de l'Havre, pour la somme de \$100.00, ce chèque sera coulé que si le soumissionnaire n'a pas signé le contrat pour les travaux. On exigera pour la validité de l'exécution du contrat, une garantie sous forme d'une somme d'argent égale à cinq pour cent du coût total du contrat; la somme envoyée avec la soumission diminuera d'autant le montant de la garantie. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis au soumissionnaire. Les soumissionnaires ne s'engagent pas néanmoins, à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, GEORGES BALCEZ, Secrétaire Commissaire de l'Havre de Trois-Rivières, Bureau des Commissaires de l'Havre, Trois-Rivières, 9 juillet 1884.

LIGNE DE VAPEUR DE TROIS-RIVIERES ET NICOLET

Le vapeur Marie-Louise (Capt. H. Poit) voyage entre Trois-Rivières et Nicolet ainsi qu'il suit: Le LUNDI, départ de Nicolet à 8 hrs. a. m. de Trois-Rivières à 3 hrs. p. m. Le MARDI, départ de Nicolet à 6 hrs. a. m. de Trois-Rivières à 1 hrs. p. m. Le même jour, départ de Nicolet pour Trois-Rivières à 5 hrs. p. m. Le MERCREDI, départ de Trois-Rivières pour Nicolet à 8 a. m., de Nicolet pour Trois-Rivières à 3 hrs. p. m., retour à Nicolet, 6 hrs. p. m. Le JEUDI, départ de Nicolet à 8 hrs. a. m., de Trois-Rivières pour Nicolet, 3 hrs. p. m. Le SAMEDI, départ de Nicolet à 6 hrs. a. m., départ de Trois-Rivières pour Nicolet à 1 hr. p. m. Il n'y aura pas de voyage le vendredi. Par ordre, PHILIPPE BELLEFEUILLE, Gérant général de la ligne, Trois-Rivières, 30 mai 1884.

The Corporation of THE CITY OF Three Rivers PUBLIC NOTICE Is hereby given that the valuation roll of 1884 is now complete and deposited in the office of the undersigned, at the City-Hall of Three Rivers, for the space of one month from the date of the present notice. All claimants against the said roll should be sent in to the undersigned in writing on or before the nineteenth day of July next. J. G. A. FRIGON, Secretary-Treasurer. City-Hall, Three Rivers, June 19th 1884.

AVIS PUBLIC. CORPORATION DE LA CITE DES TROIS-RIVIERES. Département de l'Aqueduc.

Les Taux de l'Eau seront dus et payables d'avance au Comptable de l'Aqueduc en son bureau durant le mois de Juillet 1884. Tout preneur d'eau aura le privilège de payer soit pour trois mois ou pour six mois. L'escompte de 5 0/0 sur le montant à être payé sera accordé qu'à ceux qui paieront pour six mois, et cela pendant les premiers quinze jours de juillet 1884. L'approvisionnement d'eau sera discontinué à tous ceux qui n'auront pas payé avant le premier d'août 1884. L. T. DESAULNIERS, Comptable A. T. R. HOTEL-DE-VILLE Trois-Rivières, 30 juin 1884.

W. C. PENTLAND AGENT-GENERAL d'Assurance contre le Feu No. 14 RUE DES FORGES, TROIS-RIVIERES.

QUEEN'S INS. CO. Capital: dix millions de Dollars, (\$10,000,000) ROYAL OF ENGLAND. Capital dix millions de Dollars, (\$10,000,000) BRITISH AMERICA ASS. CO. (Incorporée en 1833) Capital deux millions de Dollars (\$2,000,000).

Assure contre le feu toutes sortes de propriétés, particulièrement les églises, maisons et dépendances des cultivateurs, à un prix très modéré. Trois-Rivières, 27 Juin 1882.

AVIS IMPORTANT.



Spécialement aux forgerons.

Le sousigné vient de recevoir une consignment considérable de

Fer en barres et de charbon de forge

qu'il vendra aux conditions les plus libérales

Il profite de l'occasion pour annoncer à ses nombreux praticiens et au public en général, qu'outre les importations mentionnées plus haut, il a augmenté son stock, de manière à remplir les ordres, dans son genre de commerce quel qu'ils soient, qui lui seront présentés.

Une visite est respectueusement sollicitée.

P. A. GOUIN,

Marchand-Quincailler

No. 39, coin des rues DU PLATON & CRAIG Trois-Rivières, 15 août 1883.—1m.

MÈRES ET NOURRIELS

Lisez avec soin les avantages que le Sirop de Coderre sur tout autre sirop calmant ou cordial offert pour les maladies des enfants.

LE SIROP DES ENFANTS DU Dr. CODERRE est préparé avec soin, suivant la formule de Dr Joderre, et a été employé par lui dans sa pratique privée pendant des années, ayant au-delà de quarante ans d'expérience comme médecin.

LE SIROP DE CODERRE est hautement recommandé par les Professeurs de la Faculté de Médecine du Collège Victoria Montréal.

LE SIROP DE CODERRE est parfaitement sûr et peut être administré sans aucun danger contre les maladies pour lesquelles il est recommandé.

LE SIROP DE CODERRE est exempt de tout repos ou de substances désagréables.

LE SIROP DE CODERRE guérit les Coliques et les douleurs de la dentition.

LE SIROP DE CODERRE guérira la diarrhée des enfants et les irrégularités des intestins causés par la dentition.—A vendre partout à 25 cts.



L'AMI DES PAUVRES.

CET AMI EST LE

PAIN KILLER DE PERRY DAVIS.

PREMIEREMENT, il guérit la Dysenterie, le Cholera, la Diarrhée, les Crampes et les Douleurs d'Estomac, les maladies du Foie, la Dyspepsie, les Indigestions, les Rhumes Soudains, la Toux, etc.

EMPLOYÉ À L'EXTERIEUR, il guérit le Panaris, les Engorgements, les Entorses, les Ulcères, les Brûlures, la Rhumatisme, le Neuralgie, les Douleurs dans les Membres et les Jointures, etc., etc.

En vente chez tous les Pharmaciens, 25c. et 50c. la Boutelle. Prenez Garde aux Imitations.

MARTEL & METHOT AVOCATS

BUREAU NO. 22 RUE BONAVENTURE TROIS-RIVIERES

P. MARTEL J. E. METHOT.

EPICERIES

Au splendide Magasin de THOS. BOURNIVAL

Marchand de Gros et de Détail.

RUE DES FORGES NO. 46

A toujours en mains un assortiment complet et varié d'épicerie.

VINS, LIQUEURS.

de premier choix, à des prix qui défient toute compétition.

Tout en remerciant le public de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, assigné sollicité de nouveau son patronage

THOS. BOURNIVAL

Marchand-Epicier Trois-Rivières auvier, 1882.

NOUVEAU RESTAURANT

Mr. C. A. LABARRE, avantageusement connu du public trifluvien, prend plaisir à l'informer, qu'il tient maintenant au No.

17 RUE du PLATON

un restaurant de première classe, qui pourra donner complète satisfaction à la pratique. Il tient de plus un magnifique

PIGEON HOLE

où chacun pourra s'y amuser de la meilleure façon.

Il a aussi constamment en mains des Hautes fraîches,

Homards et Cigares de toutes qualités.

—Veuillez faire une visite à son établissement et vous trouverez satisfaction.

Trois-Rivières, 1er juillet 1883.—3m.

Les Pilules DE NOIX LONGUES

COMPOSEES, DE McGALE Sont les seules et les plus efficaces à l'usage des familles. Elles guérissent

MAL DE TÊTE, ETOURDISSEMENTS, MALADIES DU FOIE, AFFECTIONS BILIEUSES

et toutes les maladies que peut produire le mauvais fonctionnement de l'estomac.

PRIX: 25 cents la boîte; 5 boîtes pour \$1, Expédiées franc de port à toute adresse sur réception du prix.

—ON A BESOIN D'AGENTS dans toutes les villes et villages de la Province.

B. E. McGALE, Seul propriétaire, 301 Rue St Joseph, Montréal.

P.S. Demandez les Pilules de McGALE

DENTISTE

Le Dr LABONTÉ, dentiste, ayant été absent quelque temps des Trois-Rivières, pour cause de santé, informe respectueusement ses anciens clients et ses nombreux amis qu'il vient de nouveau se fixer au milieu d'eux. Sur la sollicitation de beaucoup de citoyens de la ville, il ouvrira un bureau à son ancienne place, No 175, rue Notre-Dame ancien local du Dr Lozot. Comme par le passé, M. Labonté fera tout en son pouvoir pour donner satisfaction à ses patients.

Il fera des dentiers sous le plus court délai et à des conditions assez favorables. Extraction des dents et guéries avec le plus grand soin. Il aura aussi continuellement chez lui une

NOUVELLE POUDE A DENT

pour la conservation des dents et des gencives

Venez le voir, sans vous rendre à Montréal ou à Québec.

Trois-Rivières, 21 sept. 1883.—(2 m.)

AVIS AUX MARINS.

LES examinateurs tiendront des séances à Trois-Rivières, à commencer du 1er mai prochain, dans le but d'examiner les aspirants aux grades de capitaines et seconds de navires cabotiers et de l'intérieur.

W. SMITH, Sous-ministre de la marine et des pêcheries

Ministère de la marine et des pêcheries, Ottawa, 28 mars 1884.

BONNE NOUVELLE

Personnes débiles et nerveuses

Le Remède infallible du DR. LOWRY

Pour les maladies suivantes: 1. Issaque, Débilité nerveuse, Faiblesse et Epuisement nerveux, produit par toute cause.

remède certain et purement végétal.

PLUS PRECIEUX QUE L'OR

PRIX..... Une piastre TROIS Paquets, deux piastres, Suffisant pour guérir.

Adresses: DR. LOWRY'S REMEDY, No. 136, Lexington Avenue, NEW-YORK

25 janv 1884.—1 an.

G. I. BARTHE AVOCAT C. R

CI-DEVANT M. P. POUR RICHELIEU

BUREAU. RUE ST. PIERRE NO. 38

Porte voisine du Journal des Trois-Rivières

M. Barthe ayant fixé sa résidence à Trois-Rivières, suivra régulièrement les termes de Cour de ce district et les Cours de Révision et d'Appel à Québec.

M. Barthe ayant fait des arrangements pour continuer son bureau à Sorel suivra régulièrement les termes du District de Richelieu. Les gens du District de Trois-Rivières qui auront des affaires à Richelieu, pourront les lui confier.

M. Barthe sera à son bureau de 9 h. s. à midi et de 2 p. m. à 4 h.

A part cela l'on pourra le rencontrer à l'hôtel St. James.

Trois-Rivières, 19 Novembre 1883.

FREE TRIAL

HANOVER'S SPECIFIC Nerve and Brain Remedy. A guaranteed cure for Nervous Debility, Loss of Vitality, Weakness, Neuralgia, Hysteria, Convulsions, Fits, Epilepsy, Headache, Wakefulness, or any Evil result of Indigestion, Excess of Alcohol, Tobacco, etc. Price, \$1.00 per box or six boxes for \$5.00. A written guarantee of cure with every box. Send for FREE TRIAL BOX of 100 pills. Address Dr. M. W. HANCOCK, Cor. Clark St. and Calhoun Place, Chicago, Ill.

Bureau de Poste DE TROIS-RIVIERES

1er Janvier 1883.

MALLES ARRIVÉE PARTURE

PAR CHEMIN DU NORD Section Ouest.

Montréal et Ouest Yamachiche 6 30 P.M. 11,20 A

Rivière-du-Lois Maskinongé, Berthier et Sorel

PAR GRAND-TRONC

Etats-Unis 9 00 A.M. 11,15 A

St. Grégoire Nicolet La Bale Artembaska Les Cantons de l'Est

PAR CHEMIN DU NORD Section Est

Québec et Est 11 20 P.M. 5,30 P.M

Batiscan Champlain Ste Anne de la Pêrade etc. etc.

PAR TERRE

Bécancourt 9 30 A.M. 11,00 A

Gentilly St. Pierre les Becquets et Jean D. C. et la Siveud

St. Maurice 12 Midi 1,00 P.M

St. Geneviève St Narcisse

St Etienne 10,00 A.M. 12 00 A,

Shawenegan Valmont

Les malles pour l'Europe ferment le lundi à 5.30 P.M. et par les bateaux à vapeur 7.30 P.

Les lettres enregistrées doivent remises minutes avant le départ chaque m

C. K. OGDEN, Maître de Poste

Trois-Rivières, 1er Janvier 1883

LE CONSTITUTIONNEL

Publié à Trois-Rivières

Nos. 6 & 8, RUE CRAIG

On exécutera à cet établissement, avec la plus grande ponctualité, les ouvrages de villes en différentes couleurs et dans le style le plus élégant, tels que :

ENTÊTES DE COMPTES, MEMORANDUMS, CARTES D'AFFAIRES ET DE VISITES, BILLETSPROMISSOIRES, ENVELOPPES, CATALOGUES, LISTE DE PRIX, PROGRAMMES, CIRCULAIRES, AFFICHES, PLACARDS, LETTRES FUNÉRAIRES, Etc., Etc.

POUR AVOCATS :

BLANCS DE SOMMATION, DEMANDES DE PLAIDOYERS, FIATS, COMPARUTIONS, DECLARATIONS SUR BILLETS, DECLARATIONS SUR COMPTES, DECLARATIONS ACTE HYPOTHEQUE

SUBPOENAS, AFFIDAVITS, INSCRIPTIONS NV AIRES ET PRODUCTIONS

POUR NOTAIRES :

BLANCS DE BILLETS, QUITTANCES, PROCURATIONS, TRANSPORTS, CONTRATS DE VENTE, CONTRATS DE MARIAGE, PROTETS, D'OBLIGATIONS, BAUX A LOYER, SAISIE-ARRÊT APRES JUGEMENT,

BREF DE SAISIE-GAGERIE, PROCÈS-VERBAUX DE SAISIE, OPPOSITION CONTRE VENTE DE MEUBLES, MÉMOIRES DE FRAIS, Etc.

POUR HUISSIERS :

BLANCS DE PROCÈS VERBAUX DE SAISIE, BLANCS D'AVIS, Etc., Etc.

Les ordres envoyés par écrit recevront toute attention et seront exécutés sans délai.